

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

Objectif :

La Division D de la GRC désire modifier et améliorer l'intérieur de son détachement à Minnedosa, Manitoba, afin de mieux répondre aux exigences opérationnelles. Au rez-de-chaussée, la salle d'entrevue sécurisée sera transformée en bureau; un bureau sera converti en salle d'entrevue sécurisée; plusieurs accessoires de sécurité-incendie seront installés; les revêtements de sol usés de plusieurs zones seront remplacés par des revêtements durables à base de vinyle ou de caoutchouc; le nouveau bureau sera peint; une fenêtre extérieure sera remplacée et une nouvelle fenêtre intérieure sera installée. De plus, les armoires de cuisine existantes du rez-de-chaussée seront retirées pour libérer plus d'espace de bureau. Au deuxième étage, de nouvelles armoires de cuisine seront installées et le meuble-lavabo de la salle d'eau sera remplacé. Un mur sera construit afin de séparer la zone de conditionnement physique de la zone de détente. Un mur sera aussi retiré afin d'agrandir la zone de conditionnement physique, et les placards seront modifiés afin d'offrir plus de l'espace de rangement.

Contexte :

Le détachement de Minnedosa fait partie du répertoire des immeubles de la GRC depuis quarante-neuf ans. Certaines zones sont plutôt usées. De plus, les nouvelles exigences influencent la manière d'utiliser l'espace. L'annexe A contient le plan d'étage actuel ainsi que les mesures (en mètres) des zones de travail. L'annexe B montre le plan d'étage souhaité : les zones violettes et orange nécessitent le remplacement du revêtement de sol en vinyle; les zones bleues et hachurées en bleu sont celles qui recevront un revêtement de sol en caoutchouc; le rose représente les nouvelles armoires de cuisine et le meuble-lavabo du deuxième étage à remplacer. Un échantillonnage prélevé dans le bâtiment a révélé la présence de matériaux contenant de l'amiante (MCA) dans les zones suivantes : dans la salle d'eau du deuxième étage ainsi que dans le composé à joints partout dans le bâtiment (voir annexe C).

Immeuble :

DBU 185 : 271, 1st St SW, Minnedosa, Manitoba

Exigences réglementaires

L'ensemble des règlements suivants s'applique à tous les travaux effectués dans le cadre du présent contrat. Les éditions les plus récentes des normes et des codes ci-dessous devront être respectées pendant toute la durée du contrat.

- Code national du bâtiment du Canada
- Partie II du Code canadien du travail
- Section sur la santé et la sécurité au travail de la Partie II du Code canadien du travail
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE)
- Code national de prévention des incendies
- Codes canadiens de sécurité au travail en construction de la Commission des accidents du travail
- Code canadien de l'électricité, Partie 1, CSA C22.1
- Les exigences de sécurité en électricité de l'entrepreneur, qui doivent comprendre des procédures de verrouillage.
- Code canadien de la plomberie du CNB, Partie 7

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

- Les matériaux et la qualité de l'exécution doivent être conformes ou supérieurs aux normes applicables de l'Office des normes générales du Canada, de l'Association canadienne de normalisation, de l'American Society for Testing Materials (ASTM) et des organismes cités en référence.
- En cas d'incompatibilité entre les dispositions des codes ou les normes précitées, l'entrepreneur devra se conformer aux dispositions ou aux normes les plus rigoureuses.
- Toute manipulation touchant l'amiante devra respecter le règlement 217/2006 du Manitoba.
- La concentration d'amiante doit être mesurée conformément à la méthode NIOSH 7400.
- Les résidus d'amiante doivent être emballés dans des contenants imperméables, scellés et étiquetés selon les exigences prévues à cet effet dans le Règlement sur les risques sanitaires dans le lieu de travail — MB 53/88 — Article 11.
- Les résidus d'amiante doivent être séparés des résidus sans amiante.

Travaux à réaliser :

- Prendre connaissance des documents présentés en annexes.
- Toute préoccupation de l'entrepreneur durant l'étendue des travaux doit être formulée au gestionnaire des biens ou au responsable de projet avant le début des travaux.
- Retirer toute trace de revêtement de sol présentant des MCA dans la salle d'eau du deuxième étage.
- L'entrepreneur a la responsabilité de répondre à toutes les exigences.
- L'entrepreneur a la responsabilité de déplacer le mobilier, les classeurs, les photos, etc. pour faciliter le travail, et de faire les retouches de peinture et les remplacements de plancher requis, le cas échéant.
- Rédiger et fournir un plan de travail et un calendrier de projet.
- Tous les produits qui seront retirés du bâtiment devront être éliminés conformément aux règlements locaux.

Avis de non-responsabilité :

La GRC ne sera pas tenue responsable de tous travaux mal évalués.

Conversion du bureau en salle d'entrevue

- Retirer le mur identifié dans les annexes A et B (y compris la fenêtre et la porte).
- Reconstruire le mur à l'endroit indiqué dans l'annexe B. Le mur doit consister en poteaux de bois espacés de 41 cm (16 po) de centre à centre, couverts de deux feuilles de gypse de type x fixées de chaque côté et recouverts de composé à joint.
- Installer du carrelage en caoutchouc dans cette salle d'entrevue : du carrelage de haute qualité Microtone de Tarkett de couleur « Chocolate Cream » sur les zones vertes identifiées en bleu dans l'annexe B.
- Fournir et installer une porte coupe-feu et anti-acoustique en métal (minimum de 45 minutes), avec atténuation acoustique d'un indice de transmission du son (ITS) de 46 et ferme-porte robuste. Le format de la porte est d'environ 90 cm (35,5 po) de large sur 210 cm (83 po) de haut. La porte doit se situer du côté du bloc cellulaire, pour entrer dans la nouvelle salle d'entrevue.
- La porte coupe-feu doit pouvoir recevoir un système de poignée ANSI F14 Schlage L9466 avec une plaque de poignée de porte.
- Fournir et installer une serrure complète Schlage L9466P N07 626 sur la porte coupe-feu.

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

- Installer des panneaux acoustiques Tectum de 2,5 cm (1 po) en couleur neutre sur les murs pour atténuer les sons. Les panneaux doivent être bien fixés, et toute la tuyauterie et le circuit électrique doivent être dissimulés sous les panneaux afin de ralentir l'usure.
- L'ITS doit être de 46 pour l'ensemble de cette pièce.
- Fournir des boîtiers à caméra Batko (modèle FB-13P1HS) dans les trois coins restants de la pièce, branchés avec des câbles Cat6 depuis la salle d'écoute (voir l'annexe A).
- Fournir un câble réseau (Cat6 aussi) puis le brancher de la salle d'écoute à l'équipement au matériel d'enregistrement qui se trouve sur le bureau du garde dans le bloc cellulaire (voir l'annexe B). Le câblage doit passer par des conduits fixés aux murs jusqu'au point d'arrivée.
- Fournir une paire de câbles à trois broches XLR femelles à microphone branchés dans le mur est pour le microphone et les communications. Le câblage doit passer par un conduit sous un panneau acoustique pour prévenir les dommages.
- Fournir et installer une cage inviolable pour couvrir le détecteur de fumée en place, et appliquer le calfeutrage approuvé et résistant à l'arrachage (Anchor Fix 3001) autour de la surface du plafond afin de ralentir l'usure.
- S'assurer que le détecteur de fumée de la salle d'entrevue est connecté au panneau avertisseur qui se trouve au poste des gardes.

Revêtement de sol (bureaux, escaliers menant au deuxième étage, deuxième étage, salles d'eau du rez-de-chaussée)

- Retirer la moquette en place puis préparer les surfaces en vinyle pour une adhérence de qualité lors de l'installation du nouveau produit (voir les zones violettes dans l'annexe B).
- S'assurer que le faux-plancher est à niveau et bien fixé avant d'installer le nouveau revêtement. S'assurer que la poussière, la saleté, le gras, etc. ont été enlevés pour garantir l'adhérence des produits. Toute pourriture du faux-plancher doit être signalée au responsable de projet pour obtenir une évaluation et une marche à suivre.
- Installer les carreaux de vinyle de luxe Armstrong — Natural Creations — EarthCuts — TP529 Neutre, 30 cm (12 po) sur 61 cm (24 po), dans les zones indiquées (zones violettes de l'annexe B). Les produits équivalents seront acceptés s'ils répondent aux exigences de performance suivantes : couche d'usure d'un minimum de 0,51 mm (20 millièmes de pouces), facile d'entretien (pas de polissage ni de cirage), relief sur la surface pour texturer, apparence de sol carrelé. Toute substitution doit être confirmée et approuvée par le responsable de projet avant l'installation pour garantir qu'elle répond aux objectifs de performance et d'esthétique.
- Une bande de protection antidérapante Tredsafe AA208 doit être installée sur le vinyle qui se trouve dans les escaliers.
- Des bandes de transition ordinaires devront être fournies et installées sur tous les emplacements concernés.
- L'installation doit être effectuée selon les recommandations du fabricant.
- Fournir 10 % de carreaux supplémentaires du même modèle à laisser sur place à des fins de remplacement.
- Toutes les plinthes en vinyle existantes se trouvant dans les zones touchées par les travaux doivent être retirées puis jetées, et remplacées par des plinthes en vinyle de 10 cm (4 po) Tightlock Resilient de Jonhsonite de couleur sable (42) à fournir et à installer. Des efforts doivent être faits afin de garder les

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

murs intacts. Dans le cas où des dommages surviendraient, le fournisseur devra effectuer les réparations nécessaires pour remettre les murs en état.

- Installer des carreaux de sol en caoutchouc carrés de 0,64 cm (0,25 po) d'épaisseur Replay de Tarkett de couleur « Sky » dans toutes les zones hachurées en bleu dans l'annexe B. Les substitutions seront acceptées si les carreaux répondent aux exigences de certification FloorScore et à la norme CA01350. Les carreaux doivent être conçus à partir d'au moins 80 % de matières recyclées. Installer selon les recommandations du fabricant.

Conversion de la salle d'entrevue en bureau

- Retirer les panneaux acoustiques des murs puis les apporter à un site de dépôt légal.
- Installer une fenêtre à carreaux d'environ 91 cm (36 po) sur 122 cm (48 po) dans le mur intérieur qui fait face à l'est, comme indiqué dans l'annexe B.
- Installer le cadre et le châssis de chaque côté de la fenêtre puis peindre.
- Corriger toute imperfection dans les murs afin de garantir une peinture lisse.
- La peinture doit être de qualité, contenir peu ou pas de COV selon la méthode 24 de l'EPA, et avoir un fini coquille d'œuf au mur et très lustré sur le cadre. La couleur doit être la même que celle qui se trouve déjà sur les murs du bureau et le cadre de fenêtre. Les substitutions sont acceptées si elles répondent aux exigences indiquées.

Peinture (autres zones)

- Zones à peindre :
 - Le nouveau mur de la nouvelle salle d'entrevue, du côté de l'aire ouverte;
 - Autour de la nouvelle fenêtre dans la salle de réunion;
 - Le mur touché par les travaux dans la salle d'eau;
 - La nouvelle cuisine.
- Poncer ou corriger les imperfections sur la cloison sèche (entailles et creux) pour assurer un résultat unifié après l'application de la peinture.
- S'assurer que des mesures appropriées ont été prises pour protéger les meubles et l'équipement de la GRC contre la poussière, les débris ainsi que de tout dommage pouvant être causé par les travaux.
- La peinture doit être de haute qualité et de fini coquille d'œuf. Elle ne doit pas contenir de COV ou juste un faible taux conformément à la méthode 24 de l'EPA.
- Les couleurs de peinture doivent être les mêmes que celles des murs des zones concernées. Les murs nécessitant des réparations localisées doivent être peints en totalité pour assurer un fini unifié.
- À la fin des travaux, les débris devront être enlevés des espaces de travail, les cloisons sèches devront être dépoussiérées, les taches de peinture enlevées, etc.

Cuisine – retrait des armoires de cuisine et transformation en espace de bureau – étage principal

- Retirer les placards de cuisine d'origine dans la salle de rassemblement. Les apporter à un site de dépôt légal.
- Enlever la cloison sèche et le pare-vapeur étanche à l'air qui se trouvent derrière les murs des placards de cuisine.
- Enlever et couvrir toutes les canalisations et tous les drains qui se trouvent dans la zone.

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

- Déplacer les prises électriques 12 po FF.
- Ajouter des panneaux isolants entre les poteaux muraux pour obtenir une valeur d'isolation R-30.
- Installer un pare-vapeur étanche à l'air en polyéthylène de 0,15 mm (6 millièmes de pouces). Sceller les bords et recouvrir avec un mastic d'isolation acoustique.
- Bloquer les infiltrations d'air autour des fenêtres.
- Réinstaller une cloison sèche de 1,6 cm (5/8 po) d'épaisseur, appliquer un enduit de finition, du ruban à joints et poncer pour obtenir une surface lisse.
- Peinturer pour harmoniser l'ensemble.

Cuisine – à construire, deuxième étage

- Construire un mur dans l'espace d'entraînement pour créer le nouvel espace de cuisine à l'endroit identifié dans l'annexe B. Les poteaux muraux doivent être en bois, disposés tous les 41 cm (16 po) de centre à centre. Des cloisons sèches seront installées de chaque côté, elles seront lissées et peinturées. Un support en bois contreplaqué doit être installé derrière la cloison sèche de chaque côté (indiqué dans l'annexe B) pour soutenir les fixations des téléviseurs muraux (la fourniture et l'installation des fixations ne font pas partie de ce projet).
- Déplacer les nouvelles armoires au deuxième étage (voir annexe B).
- Voir les plans proposés pour les armoires de cuisine (annexe D).
- Installer un nouveau système de plomberie sur les armoires de cuisine.
- Les armoires doivent être en thermofoil, massives en grain de bois, dans une gamme de teintes moyenne et de couleur noisette (« Warm walnut »).
 - L'intérieur doit être en mélamine blanche, les finitions visibles devant s'accorder avec la couleur extérieure.
 - Les poignées doivent être des poignées Richelieu, elles doivent être longues, en nickel brossé.
- Le revêtement du comptoir est un revêtement Wilsonart de couleur « Bronze Eclipse ». Il s'agit d'un revêtement laminé avec des bords semi-arrondis ou arrondis en quart de cercle.
- Installer un nouvel évier simple de 70 cm (24 po) en acier inoxydable.
- Installer un grand robinet de cuisine à deux têtes avec leviers accessibles conforme aux spécifications ADA.
- Tous les travaux de plomberie sont inclus – débrancher et rebrancher les canalisations, fermer les valves, les conduites de récupération des fluides, assurer le calfatage, installer les robinets, l'évier et autres.
- Fournir et installer de nouvelles canalisations tressées et fermer les robinets à tournant sphérique de toutes les canalisations.
- Installer des disjoncteurs de fuite de terre sur toutes les sorties électriques du comptoir tel qu'il est indiqué dans l'annexe D.
- Un disjoncteur supplémentaire devra être installé à la gauche de l'évier (comme indiqué dans l'annexe D).
- Fournir un éclairage DEL pour le dessous de l'armoire et l'installer; il s'agit d'un modèle RAB UCT-LED qui sera activé par un interrupteur à bascule blanc situé sur le dessus du comptoir.
- Installer un disjoncteur de fuite de terre dans la partie arrière de l'espace réservé au four à micro-ondes.
- Installer une sortie électrique dans la partie arrière de l'espace réservé pour le réfrigérateur.
- Installer un distributeur de savon à droite de l'évier (Uline H-6067).

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

- Dans la zone orange (voir annexe B), installer des carreaux vinyliques de luxe Armstrong – Natural Creations – EarthCuts – couleur Sierra Cream NC500 – carreaux de 46 x 46 cm (18 x 18 po). Un matériau équivalent ou de qualité supérieure sera accepté; toute modification doit être approuvée par le chargé de projet avant installation afin de s'assurer que les objectifs liés à la qualité et à l'esthétique sont respectés.
- Installer deux sorties électriques de 110 V de chaque côté du nouveau mur pour le branchement des téléviseurs (un sur le mur côté salle d'entraînement, un sur le mur du côté cuisine conformément aux instructions figurant sur l'annexe B) – environ 60 po FF.

Salle de bains du deuxième étage

- Enlever les armoires de salle de bains et les apporter à un site de dépôt légal.
- Enlever les anciennes toilettes et les remplacer par des toilettes en deux parties à cuvette allongée conformes aux spécifications ADA. La capacité du réservoir ne doit pas dépasser 6 L, et les formats des pièces doivent correspondre aux formats standards (c.-à-d., American Standard).
- Enlever le revêtement en vinyle de la salle de bains conformément aux règlements du Manitoba concernant les MCA.
- S'assurer que le faux-plancher est à niveau et bien fixé avant d'installer le nouveau revêtement. S'assurer que la poussière, la saleté, le gras, etc. ont été enlevés pour garantir l'adhérence des produits.
- Dans la zone orange (voir annexe B), installer des carreaux vinyliques de luxe Armstrong – Natural Creations – EarthCuts – couleur Sierra Cream NC500, carreaux de 46 x 46 cm (18 x 18 po). Un matériau équivalent ou de qualité supérieure sera accepté; toute modification doit être approuvée par le chargé de projet avant installation afin de s'assurer que les objectifs liés à la qualité et à l'esthétique sont respectés.
- Fournir un nouveau meuble-lavabo de 76 cm (30 po) et un comptoir. Les armoires doivent être en thermofoil, massives en grain de bois, dans une gamme de teintes moyenne et de couleur noisette (« Warm walnut »); le comptoir est un comptoir Wilsonart de couleur « Bronze Eclipse ».
- Installer un évier en porcelaine standard de 61 cm (24 po).
- Installer un grand robinet à deux têtes avec leviers accessibles conforme aux spécifications de l'ADA.
- Tous les travaux de plomberie sont inclus – débrancher et rebrancher les canalisations, fermer les valves, les conduites de récupération des fluides, assurer le calfatage, installer les robinets, l'évier et autres.
- Fournir et installer de nouvelles canalisations tressées et fermer les robinets à tournant sphérique de toutes les canalisations.
- Installer des disjoncteurs de fuite de terre sur le mur de gauche, derrière l'évier de la salle de bains.
- Poncer ou corriger les imperfections sur la cloison sèche (entailles et creux) pour assurer un résultat unifié après l'application de la peinture.
- La couleur de peinture doit être la même que celle des murs actuels de la salle de bains.
- Installer un nouveau miroir encadré.
- Installer un distributeur de savon à droite de l'évier (Uline H-6067).

Fenêtres/couvre-fenêtres

- Fournir des fenêtres fixes à triple vitrage en aluminium d'une taille approximative de 2,14 x 1,20 m (84 x 48 po) et les installer dans la salle de réunion. Les fenêtres doivent être installées de façon à être de niveau, verticales, à angle droit. Elles doivent s'ajuster parfaitement sans qu'il y ait d'écart. Elles doivent être fixées de façon sécuritaire à la structure et bien adhérer aux solins du mur et autres dispositifs

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

connexes afin d'assurer l'étanchéité de l'installation.

- Installer une membrane tout autour de l'ouverture brute afin qu'elle entoure la bande d'étanchéité de l'appui de fenêtre en place et recouvre la pièce d'appui en bois et l'embrasure de la fenêtre.
- Appliquer un scellant le long du bord avant de la membrane, à l'extérieur.
- Appliquer de la mousse isolante en bombe dans les espaces de jeu sur tout le périmètre pour préserver l'efficacité de la barrière thermique.
- Une fois l'installation des fenêtres terminée, les anciens stores seront remplacés par des stores à rouleau Designer de Hunter Douglas. Les stores doivent être semi-opaques et se marier aux fenêtres extérieures. Ils doivent fonctionner à l'aide d'un cordon à billes à boucles continues fixé à côté du cadre de fenêtre. Les stores doivent être de couleur brun clair/taupe.
- L'intérieur de toutes les fenêtres extérieures de l'étage principal doit être pourvu d'un film réfléchissant (Lumar R20). Le film doit être aux dimensions exactes de la fenêtre et installé selon les recommandations du fabricant.
- Tous les produits doivent être installés selon les recommandations et spécifications du fabricant.
- L'entrepreneur doit vérifier toutes les mesures individuellement. L'entrepreneur ne pourra pas adresser de plainte au propriétaire concernant des mesures mal prises.

Autres travaux requis :

- Indiquer le nouvel emplacement de la salle d'interrogatoire et des bureaux sur le tableau incendie.
- Installer un circuit de 110 V pour l'imprimante (indiqué à l'annexe B).
- Retirer les placards du deuxième étage et ajouter de l'espace à la salle la plus grande des deux salles concernées (voir annexe B). Installer une cloison sèche, appliquer un enduit de finition, du ruban à joints, poncer et peindre.
- Le système de protection incendie part de la salle technique, la traverse et va vers le sous-sol.
- Fournir un cadre et une porte isolante en métal et les installer à l'entrée arrière du personnel (indiqué à l'annexe B); préparer la porte pour y installer une poignée Schlage L9480P 07 626 00N et une serrure à mortaise adaptée. Fournir et installer un ferme-porte modèle fort et fournir un dispositif de surveillance de porte Loxem 190 qui sera installé à 1,57 m au-dessus du niveau du sol. Installer un astragale pour protéger le mécanisme de verrouillage. La porte doit s'ouvrir en direction de la sortie.

Contraintes :

Il s'agit d'un détachement en fonction qui continuera à être occupé durant les travaux. Les travaux doivent être menés de façon à éviter que le personnel en place doive interrompre son travail. À la fin de sa journée de travail, l'entrepreneur devra laisser les lieux propres de façon à ce que les opérations puissent continuer après les heures habituelles de bureau. Après son départ, l'entrepreneur ne devra laisser aucun obstacle présentant un risque de trébuchement sur les lieux.

La nouvelle salle d'interrogatoire sécurisée doit être fonctionnelle avant la transformation de l'ancienne salle d'interrogatoire de façon à assurer la continuité des opérations.

Toutes les mesures doivent être prises pour éviter tout risque de contamination due aux MCA dans l'ensemble des locaux et des espaces de travail.

Les outils de l'entrepreneur ne doivent pas être entreposés sur place à moins d'entente contraire avec le sous-officier supérieur du détachement.

L'autorisation de sécurité doit avoir été obtenue avant le début des travaux.

Énoncé détaillé des travaux

Rénovations intérieures – détachement de Minnedosa, MB

Exigences liées à l'entrepreneur :

L'entrepreneur doit cumuler une expérience d'au moins trois (3) années en tant qu'entrepreneur général.

Les travaux de plomberie doivent être réalisés par un compagnon plombier.

Tous les travaux électriques doivent être réalisés par un compagnon électricien.

Étapes importantes du projet :

Tous les travaux doivent être terminés pour le 15 janvier.

Produits livrables :

1. Fournir un calendrier, incluant les prévisions des coûts.
2. Fournir les manuels d'entretien et d'utilisation des nouveaux revêtements de sol.
3. L'entrepreneur sélectionné devra fournir des photos numériques pour chacune des étapes suivantes :
 - a. Au moment du retrait des anciens matériaux, au stade de la démolition;
 - b. Au moment du retrait de la porte de la cellule et des armoires de cuisine;
 - c. Au moment de l'installation de l'électricité pour montrer qu'elle se fait selon les exigences et aux bons emplacements;
 - d. À tous les stades de réalisation importants du projet.
 - e. **REMARQUE : Les photos doivent être jointes aux factures. Les factures ne seront pas traitées tant que les photos n'auront pas été reçues et examinées.**